

Appui à la campagne d'inscriptions des Aires Educatives en Provence-Alpes-Côte d'Azur 2025-2026



Candidatures du 1^{er} juin jusqu'au 3 Octobre 2025



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Contexte et objectifs :

a. Qu'est-ce qu'une aire éducative ?

Le concept des aires marines éducatives est né aux Iles Marquises en 2012, à l'initiative d'élèves d'une classe souhaitant protéger le littoral à proximité de leur école. Un partenariat a ensuite vu le jour entre le Gouvernement de la Polynésie et le Ministère en charge de l'environnement lors de la Cop 21, qui a permis de déployer le dispositif au niveau national. Il est actuellement animé au niveau national par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) en partenariat avec les Ministères de la Transition Ecologique et Solidaire, des Outre-Mer et de l'Education Nationale.

Une aire éducative est une petite zone naturelle (littorale, zone humide, espace boisé, etc.), étudiée de manière participative par des élèves du Ce2 à la Terminale). Ce projet pédagogique et éco-citoyen permet aux élèves de découvrir la biodiversité en s'immergeant dans un espace naturel. Les projets s'inscrivent dans la durée et reposent sur un triptyque fort : un enseignant, un acteur de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) et une collectivité. Les projets doivent s'articuler avec le programme scolaire et suivent les principes définis par une charte et une méthodologie qui invitent à réaliser un diagnostic écologique initial et d'aboutir à l'élaboration collective d'une problématique et d'un plan d'actions pour favoriser la biodiversité du site.

Pour monter un projet d'aire éducative, les étapes suivantes sont importantes :

- Identifier un partenaire du secteur de l'EEDD (association, service EEDD d'une collectivité, structure gestionnaire d'espace naturel, etc.) qui pourra accompagner l'enseignant dans la mise en place du projet (rôle de référent) ;
- Choisir avec les élèves un site propice à l'Aire éducative situé à proximité de l'école ou de l'établissement avec l'accord de la mairie et/ou de la collectivité territoriale ou du propriétaire ;
- Mettre en place des conseils des enfants de la mer ou de la terre pour discuter des actions futures pouvant aboutir à la définition d'un programme d'actions ;
- Développer des liens avec les élus, les experts et les porteurs de savoirs locaux.

La mise en œuvre d'un projet donne lieu à l'obtention d'un label en fin d'année scolaire. La valorisation des projets au travers du label repose sur 3 piliers du concept qui doivent être respectés :

- « **connaître** » : acquisition de connaissances scientifiques, empiriques et civiques sur le patrimoine naturel et culturel
- « **vivre** » : découverte du territoire et de ses acteurs
- « **transmettre** » : transmission des savoirs et gestion d'un patrimoine commun préservé.

Pour obtenir plus d'informations sur les aires éducatives :

➤ [Les aires éducatives \(ofb.gouv.fr\)](https://ofb.gouv.fr)

b. Objectifs de l'appui régional

La campagne nationale d'inscriptions dans le dispositif des aires éducatives se fait du 1 juin jusqu'au 3 Octobre pour l'année scolaire 2025-2026.

En Provence-Alpes-Côte-d'Azur, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), le Conseil Régional, les Rectorats des Académies d'Aix-Marseille et de Nice, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE) ont souhaité renforcer le déploiement des Aires éducatives en région. Pour cela, ils ont créé le Groupe Régional des Aires Educatives (GRAE) et proposent une coordination régionale du dispositif dont l'animation a été confiée à l'ARBE.

Ce GRAE a pour objectif de relayer la campagne d'inscriptions nationale aux aires éducatives afin de **promouvoir et animer le dispositif** à l'échelle régionale dans le but de sensibiliser le jeune public aux enjeux de protection de la biodiversité au travers de projets collectifs.

Les membres du GRAE auront accès aux dossiers d'inscriptions afin d'examiner les candidatures et réuniront **un jury de labellisation** en fin d'année scolaire afin de valoriser les projets au regard des actions menées. Cette régionalisation permet de bénéficier de relais locaux, l'ARBE et l'OFB, qui assurent l'animation et l'accompagnement des porteurs de projet tout au long de leur mise en œuvre, en étroite relation avec les Académies qui assureront l'accompagnement pédagogique.

La région Provence-Alpes-Côte D'Azur compte d'ores et déjà plus de 155 aires sur son territoire. Vous pourrez retrouver la carte des aires éducatives [ici](#)

c. Les atouts d'une dynamique régionale

Une fois votre dossier accepté, votre inscription vous permettra :

- de **bénéficier d'interlocuteurs locaux** qui connaissent le territoire et ses acteurs ;

- de bénéficier tout au long de la mise en œuvre de votre projet d'un **accompagnement de l'ARBE, de l'OFB et des Académies** ainsi que d'outils et ressources pour vous aider dans le montage de votre projet ;
- de devenir officiellement membre du réseau des aires éducatives nationales et de **profiter de retours d'expériences, de rencontres et de formations avec d'autres porteurs de projets à l'échelle régionale** et nationale;
- de **valoriser votre projet à l'échelle régionale**, nationale et internationale.

Votre candidature à cette campagne d'inscription est un préalable obligatoire pour demander une labellisation en fin d'année scolaire auprès du GRAE.

2. Modalités de candidature :

a. Dossiers éligibles au dispositif

Le dispositif concerne uniquement les classes de Ce2 à la Terminale d'établissements scolaires situés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les dossiers doivent être remplis par un binôme enseignant - acteur de l'EEDD sur la [plateforme nationale SAGAE](#) avant le 3 Octobre 2025 inclus.

Le dossier devra présenter :

- ✓ l'identité de l'établissement scolaire et de l'équipe enseignante engagée dans le projet ainsi que l'identité de/des Inspecteur(s) pédagogique(s) régional(aux), Inspecteur(s) d'académie et Coordonnateur(s) académique(s) référent(s) du projet ;
- ✓ l'identité de la structure référente accompagnatrice, spécialiste de l'EEDD, qui peut être une association de loi 1901, un gestionnaire d'espace naturel ou une autre structure disposant d'un agrément délivré par les Académies ;
- ✓ les démarches partenariales menées auprès d'autres acteurs locaux (élus, partenaires techniques, acteurs économiques ou socio-culturels locaux,...) ;
- ✓ une description du projet envisagé et des motivations à se lancer dans ce dispositif ;
- ✓ le budget prévisionnel et les sources de financement identifiées.

b. Critères de sélection des dossiers

Dans le cadre de cette campagne d'inscription, le **Groupe Régional des Aires Educatives** sera particulièrement attentif à :

- La pertinence globale du projet, au respect de la démarche méthodologique et de l'esprit du dispositif des Aires Educatives ;
- La qualité des partenariats locaux envisagés dans le cadre du projet et la volonté d'échanger avec les acteurs du territoire ;
- Le rayonnement du projet dans l'établissement et sur le territoire concerné ;
- La motivation et le positionnement du binôme enseignant (ou de l'équipe enseignante pour les projets en collège) et de la structure référente accompagnatrice ;
- Les perspectives de poursuite du projet sur plusieurs années exprimées par les porteurs de projet.

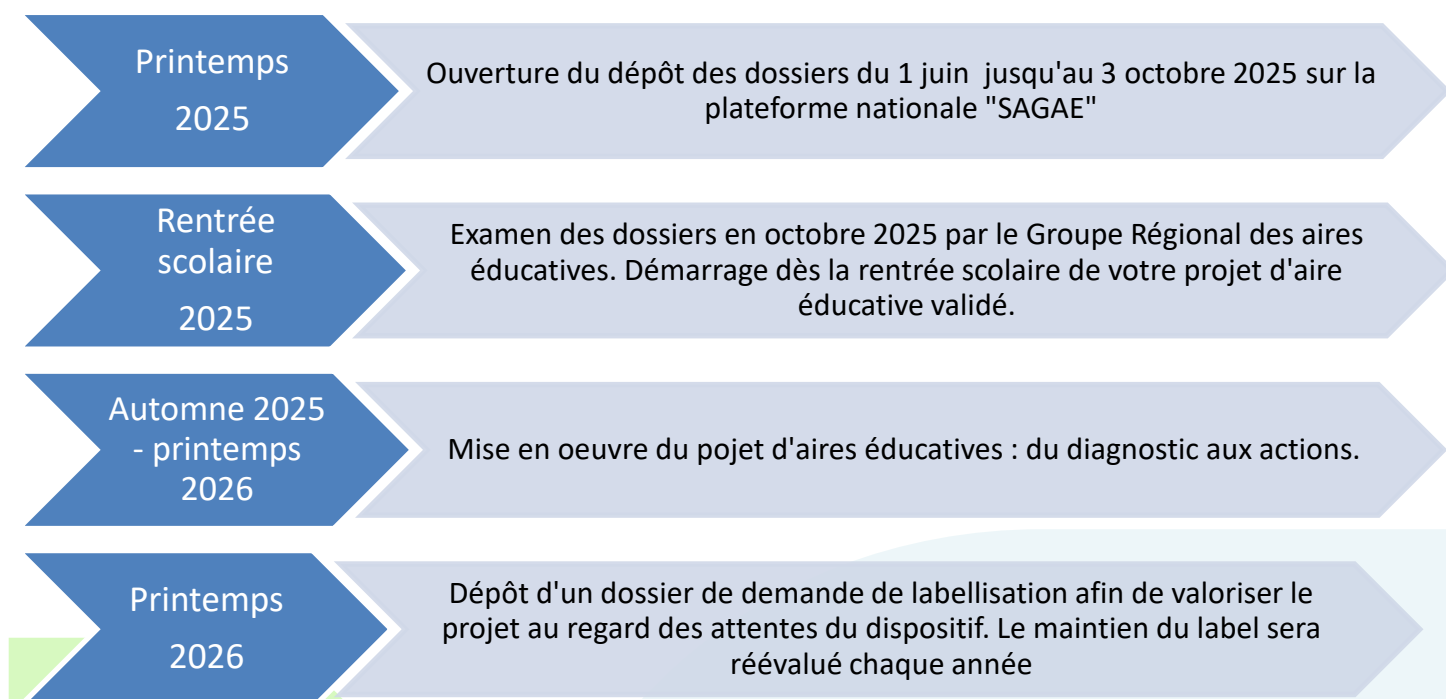
c. Eléments obligatoires :

- Signer la charte d'engagement à la démarche des Aires terrestres et des Aires marines éducatives
- S'engager à participer aux réunions organisées par l'ARBE et l'OFB.
- S'engager à tenir l'ARBE, l'OFB et les correspondants académiques informés des avancées du projet ;

3. Comment candidater ? :

- Remplir l'ensemble des éléments demandés dans le dossier d'inscription que vous trouverez sur la [plateforme nationale SAGAE](#). Certains éléments complémentaires pourront vous être demandés par le GRAE.

- Calendrier des projets :



4. Vos contacts en région :

L'ARBE et l'OFB animent la dynamique régionale et notamment :

- Points informations sur le dispositif que vous soyez enseignant, référent, partenaire ou collectivité
- Animation du réseau des porteurs de projets
- Organisation de formation, temps d'échanges et mise à disposition de ressources documentaires.

➤ Samantha Khalizoff, chargée de mission mobilisation citoyenne et biodiversité :
s.khalizoff@arbe-regionsud.org – 04 42 90 90 45 - [le site de l'ARBE](#)

La DIR PACA-Corse OFB :

Jean-Michel FOISSY, services connaissances et appui aux territoires,

Direction Interrégionale PACA et Corse

jean-michel.foissy@ofb.gouv.fr - 06 08 36 13 29

➤ Dorian Michelet, service Appui aux Acteurs et Mobilisation des Territoires (AAMT)

Direction Interrégionale PACA et Corse

dorian.michelet@ofb.gouv.fr - 06.58.45.94.78

Les correspondants académiques

- **Pour l'Académie de Nice :**

- Mme Béatrice LECOURT-CAPDEVILLE, IA-IPR, cheffe de mission académique EDD

- Pour le 2nd degré :

Pour le Var : Mr Olivier DARGENT Coordonnateur académique mission EDD auprès de l'inspection

Pour les Alpes-Maritimes : Mme Anne VAN-HATTEN, Coordonnateur académique mission EDD auprès de l'inspection

- Pour le 1er degré : Mme Anne BADOURIC, Chargé de mission EDD, DSDEN du Var.

- **Pour l'Académie d'Aix-Marseille :**

- Mme Nathalie TOPALIAN et Mr Pierre-Olivier THEBAULT, IA- IPR, chefs de mission académique EDD
- Virginie Joubrel : chargée de mission EDD auprès de l'inspection académique

ANNEXES :

1. CHARTRE d'engagement du dispositif des Aires Educatives (PDF)
 - a. [Charte Aire Terrestre Educative](#)
 - b. [Charte Aire Marine Educative](#)

2. Outils d'accompagnement au lancement d'un projet d'aire éducative
 - a. [Guide d'accompagnement au lancement de la démarche AME \(PDF\)](#)
 - b. [Le site collaboratif des aires marines et des aires terrestres éducatives](#)

3. Eléments du dossier de candidature :

Afin de préparer votre candidature, voici ci-dessous un aperçu des éléments du dossier de candidature qui vous seront demandés sur la Plateforme d'inscription aux Aires éducatives pour l'année scolaire 2025 – 2026.

Un dossier même incomplet sera examiné, néanmoins il vous sera demandé de remplir l'ensemble du dossier afin de nous témoigner des difficultés rencontrées (aspect financier, matériel, partenariats...)

L'établissement scolaire :	
Nom de l'établissement scolaire	
Type d'établissement scolaire	
Statut	
Adresse Code postal et Ville	

Nom du/de la directeur/directrice de l'établissement	
Coordonnées de la direction	
Equipe enseignante	
Nom et prénom de l'enseignant (e) #1	
Coordonnées	
Si nécessaire, nom et prénom de l'enseignant (e), Coordonnées #2	
Réfèrent EDD Académique (conseiller pédagogique, inspecteur)	
Nom et prénom	
Coordonnées	
Intitulé de poste	
Si autre acteur de l'Education Nationale (nom, poste, coordonnées)	
Classe(s) engagée(s)	
Votre Aire éducative est-elle intégrée au projet de l'établissement ?	
Nombre de classe(s) impliquée(s)	
Niveau scolaire classe #1	
Nombre d'élèves	
Niveau scolaire classe #2	
Nombre d'élèves	

Si autres classes impliquées (niveau, nombre d'élèves, implication)	
La structure référente	
Nom de la structure	
Type de structure	
Statut	
Adresse	
Département	
Agrément de l'Education Nationale ?	
Nom du référent	
Courriel du référent	
Numéro de téléphone du référent	
Compétences et expériences en EEDD	

Projet et motivations	
Est-ce votre première inscription au dispositif des aires éducatives ? Si non depuis combien d'années et récapitulatif de vos expériences passées	
Votre établissement porte-il d'autres démarches d'EDD ?	

Avez-vous déjà identifié un espace naturel accessible sur la commune de l'établissement ?	
Nom et localisation du site envisagé	
Le site envisagé se situe-t-il sur le territoire d'un dispositif de protection et de gestion d'espaces naturels? ¹	
Comment s'organise votre binôme enseignant-acteur de l'EDD ?	
Nature des actions envisagées et des thématiques abordées	
Etes-vous en lien avec la mairie de la commune ? Précisez	
Avez-vous pris contact ou prévu de prendre contact avec d'autres partenaires ou acteurs locaux ? si oui lesquels, pourquoi, quelles seront leurs implications ?	
Présenter votre démarche partenariale : (rencontres avec des acteurs et partenaires locaux, organisation d'évènements, actions partenariales envisagées dans le projet, prise de délibération du conseil municipal, etc.)	

¹ Parc naturel régional ou national, site Natura2000, Espace Naturel Sensible, etc.

Planning prévisionnel de votre projet	
Enseignant Pourquoi souhaitez-vous vous lancer dans ce projet ? quel aspect du dispositif aimez-vous particulièrement ? Référent EDD	

Dépenses prévisionnelles		Sources de financement					
Nature des frais		Sources de financement	Demande en cours (oui/non)	Acquis à la date du dépôt (oui/non)	Montant €	Durée du financement	Destinataire financement
Interventions structure référente (10 demi-journées environ)		Communes ou intercommunalités					
Transports collectifs (précisez)		Département					
Sorties pédagogiques (précisez)		Europe (précisez)					
Achat de matériels (précisez)		Structure gestionnaire d'espace naturel (parc national, Parc naturel régional, ENS,...) (précisez)					
Intervention experts (précisez)		Fondation privée (précisez)					

Edition/impression/création communication (précisez)		Appel à projet (précisez)					
Autres, précisez		Fonds propres					
		Contribution volontaire en nature (précisez bénévolat, prêt du bus, mise à disposition de locaux,...)					
		Autre (précisez)					
Total nécessaire estimé €		Total des recettes €					